

N°5 – 17 juillet 2019

A retenir :

Données météo et consommations de la semaine écoulée :

DONNEES ETP et PLUIE

Les 7 derniers jours :
Du 10/07 au 17/07

ETP hebdo	50 mm
Pluie hebdo	0 mm

ASQUES

CONSOMMATION DES CULTURES

MAÏS

12 Feuilles	43 mm
Panicule dans le cornet	50 mm
Floraison Mâle	55 mm
Floraison femelle	58 mm
Fécondation	58 mm
Brunissement des soies	55 mm

MAÏS SEMENCES

8-9 feuilles	30 mm
10 feuilles	35 mm
12 feuilles	40 mm
Castration	45 mm
Fécondation	55 mm

SOJA

2-3 nœuds	23 mm
3-4 nœuds	25 mm
4-5 nœuds	30 mm
5 nœuds – R1 (début floraison)	40 mm
R1–R3 (premières gousses 5 mm)	55 mm

SORGHO

3 feuilles	20 mm
6 feuilles	25 mm
10 feuilles	30 mm
gonflement	40 mm
épiaison	55 mm
floraison	53 mm

TOURNESOL

Levée-E1 (bouton floral étoilé)	25 mm
E1-E2 (bouton floral 0,5 à 2 cm diamètre)	35 mm
E2-E4 (bouton floral dégagée 5 à 8 cm)	45 mm
E4-F1 (début floraison) 50% plantes	53 mm
F3 (pleine floraison)	53 mm
M0 - chute des fleurs ligulées (fin floraison - début maturation)	43 mm

Jeudi
18



15 – 27°C

Vendredi
19



14 – 31°C

Samedi
20



16 – 31°C

Dimanche
21



18 – 32°C

Lundi
22



20 – 34°C

Mardi
23



21 – 35°C

Le conseil d'irrigation :

Maïs :

Nous retiendrons pour cette campagne d'irrigation, 4 périodes de semis :

Les semis du 20 mars au 14 Avril : ils représentent environ 10% de la sole Maïs du département et sont au stade brunissement des soies. Prévoir **un apport de 30 mm tous les 4 jours**.

Les semis du 15 au 31 Avril : ils représentent environ 30% de la sole Maïs du département et sont au stade floraison femelle. Prévoir **un apport de 30 mm tous les 5 jours**.

Les semis du 1^{er} au 14 Mai : ils représentent environ 30% de la sole Maïs du département et sont au stade floraison mâle. Prévoir **un apport de 30 mm tous les 5 jours**.

Les semis du 15 au 30 Mai : ils représentent les 30% restant et sont au stade 12 à 14 feuilles. Prévoir **un apport de 30 mm**.

Maïs semence :

Pour les parcelles où le stade de développement est compris en 10 et 12 feuilles, prévoir **un apport de 35 mm**, afin de couvrir les consommations.

Pour les parcelles plus avancées, prévoir **un apport de 25 mm tous les 4 jours**, afin de couvrir les consommations.

Soja :

Sur toutes les parcelles, les premières fleurs sont déjà observables, privilégier des apports conséquents dans le but de limiter le développement de Sclérotinia, prévoir **un apport de 35 mm**.

Sur les parcelles à sol superficiel, prévoir un **apport de 20 mm tous les 4 jours**.

Sorgho :

Les parcelles les plus précoces sont au stade floraison, les besoins des plantes doivent être satisfaits afin de préserver le potentiel de rendement. Prévoir **un apport 35 mm**.

Tournesol :

Pour les parcelles en pleine floraison, **éviter les apports d'eau** pour limiter le développement du Sclerotinia du capitule. Si un apport est nécessaire, notamment en sol superficiel privilégiez une stratégie à **1 seul passage** durant ce stade de développement.

Pour les parcelles au stade E4 et début floraison, prévoir un **apport de 40 mm**. En sol superficiel, intervenez assez tôt pour pouvoir positionner deux apports de 25 mm avant la pleine floraison.

Cultures dérobées :

Afin de favoriser la levée et un bon enracinement, privilégier un apport conséquent (30 mm) entre le semis et semis + 10 jours. Pour les cultures déjà levées, prévoir un **apport de 20 mm**.

Les données de suivi :

Neste Nord Est et Coteaux de Lomagne	Commune	Date semis	Culture	Variété	16/07/2019					
					Stade cultural	Méd 30 (en cb)	Méd 60 (en cb)	Humidité relative (en %)	Cumul à 7 jours (mm)	Dernier apport d'eau
Tarn-et-Garonne	Larrazet (82)	NA	Maïs semence	NA	14 feuilles	NA	NA		NA	NA



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE LA PÊCHE
ET DE LA MER

Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
développement agricole et rural

Reproduction partielle interdite

Ce bulletin de conseil irrigation a été réalisé par Nicolas VALLEZ, Chambre d'Agriculture de Tarn-Et-Garonne.

Contact : Chambre d'Agriculture 82 Tél : 05.63.63.30.25, mail : nicolas.vallez@agri82.fr

Vous pouvez consulter ce bulletin sur notre site internet :
www.agri82.chambre-agriculture.fr